

Regards Croisés "Autriche-Provence"

RÈGLEMENT

Dans le cadre du **Festival Phot'Aix** qui aura lieu du 4 octobre au 31 décembre 2018, l'Association La Fontaine Obscure organise **Regards Croisés "Autriche-Provence"** une exposition photographique qui met en regard **cinq artistes autrichiens** et **cinq artistes français**.

Article 1 : conditions de participation

Regards Croisés est ouvert à tous les photographes résidant en France. La participation est gratuite.

Article 2 : proposition artistique

Les candidats peuvent proposer une **série libre de 10 à 15 photographies** ; la série doit être **cohérente** et exprimer un **regard d'auteur**.

Elle doit nécessairement établir un lien, un croisement avec l'un des dossiers des artistes autrichien présentés sur le site de la Fontaine Obscure, dans la démarche artistique, la forme et/ou dans la thématique explorée.
<http://www.fontaine-obscure.com>

Article 3 : modalités de participation

Les candidats doivent nous adresser **avant le 19 mars** un dossier comprenant :

- 10 à 15 photographies numérotée représentatives de la série présentée, au format jpeg (72 dpi, largeur des photos < 1024 pixels sur le côté le plus long). Chaque dossier ne devra pas excéder 20 Mo.
- une note d'intention sur la série proposée (Format A5, 30 lignes maxi).
- une brève biographie de l'auteur (un format A4 maxi).
- des précisions sur les tirages d'exposition et leur encadrement (formats, supports, éventuellement plan d'accrochage).
- Le nom de l'artiste autrichien choisi en regard pour la proposition photographique.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en compte.
Envoi uniquement par mail en indiquant *Regards Croisés* pour l'objet.
photaix@fontaine-obscure.com

Merci d'utiliser Wetransfer (service gratuit) si l'ensemble du dossier dépasse 5 Mo.

Article 4 : Sélection

Les candidats seront informés des choix après finalisation de la sélection par le comité de sélection

Attention ! les photographes-candidats ayant été sélectionnés sur une des trois éditions précédentes ne peuvent candidater cette année.

Article 5 : Conditions

- L'exposition aura lieu dans la salle Zola de la Cité du Livre du 4 octobre au 31 décembre 2018. La présence des photographes sera nécessaire lors du vernissage le jeudi 4 octobre à 18h30.
- Le vernissage sera précédé d'une rencontre-débat entre les photographes et le public.
Les photographes présenteront leur travail en projections sur écran.

Article 6 : Responsabilités

- Le photographe sélectionné a la responsabilité de la production photographique (impression, supports/encadrement)
- La Fontaine Obscure prend en charge :
 - le déplacement du photographe et de ses œuvres par une somme forfaitaire, à définir en fonction du lieu de résidence et de la taille des œuvres.
 - l'hébergement du photographe chez les membres de l'association pendant une semaine maximum à partir du vernissage.
 - l'organisation matérielle de l'exposition (scénographie, accrochage, décrochage) et de son vernissage.
 - la communication locale et nationale (presse, radio, sites web, réseaux sociaux), l'édition d'affiches, dépliants et catalogues ainsi que le vernissage.

Article 7 : Autorisations

Les photographes sélectionnés autorisent la Fontaine Obscure à utiliser et reproduire partiellement ou totalement leurs œuvres, à titre promotionnel sur les supports de communication du festival et dans les médias.

Article 8 : Responsabilités

En cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, la Fontaine Obscure se réserve le droit d'écourter ou d'annuler ce festival et ne serait être tenue pour responsable d'un quelconque préjudice subi par les photographes

Article 9 : Application du règlement

La participation à la sélection implique de la part des candidats l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de déroulement du festival.

Une convention sera signée entre la Fontaine Obscure et le photographe sélectionné, reprenant en compte les modalités de ce règlement.

L'équipe Regards Croisés

Contacts / Communication-secrétariat / Claire Le Goff
Tél: 04 42 27 82 41
contact@fontaine-obscure.com

Coordonnateur du projet / Marc Célérier
marc.celerier@laposte.net

**fontaine
obscure**

24 rue Henri Poncet, 1090 Aix en Provence
Site : <http://www.fontaine-obscure.com>